



**CAHIER DU CONGRÈS FEMMES DES 26 ET 27 MARS 2016
DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE
ÉTUDIANTE**

Version finale

Lieu

CAP St-Barnabé
1475 Avenue Bennett, Montréal

Heure

Début du congrès le samedi 26 mars à 9:00

Frais de participation

À venir

Documents utiles pour le Congrès (disponibles au www.asse-solidarite.qc.ca) :

- Statuts et Règlements de l'ASSÉ
- Code des règles de procédure de l'ASSÉ
- Procès-verbal du dernier congrès de l'ASSÉ (20-21 février 2016)

COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Web : www.asse-solidarite.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR.....	4
TEXTES DE RÉFLEXION.....	5
Texte de réflexion critique sur le comité femmes de l'ASSÉ et sur la place du féminisme dans l'organisation.....	5
BILANS.....	17
PROPOSITIONS.....	18
0. Ouverture.....	18
1. Procédures.....	18
1.1. Praesidium.....	18
1.2. Adoption de l'ordre du jour.....	18
1.3. Adoption du dernier procès-verbal.....	18
2. Accueil des nouveaux membres.....	18
3. Bilans.....	19
4. Revendications.....	19
5. Plan d'action.....	20
6. Avis de motion.....	21
6.1. Dépôt des avis de motion.....	21
6.2. Traitement des avis de motion.....	21
7. Varia.....	22
8. Fermeture.....	22
ANNEXES.....	23

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

- 0. Ouverture
- 1. Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal
- 2. Accueil des membres
- 3. Bilan
- 4. Revendications
- 5. Plan d'action
- 6. Avis de motion
 - 6.1 Dépôt des avis de motion
 - 6.2 Traitement des avis de motion
- 7. Varia
- 8. Fermeture

TEXTES DE RÉFLEXION

TEXTE DE RÉFLEXION CRITIQUE SUR LE COMITÉ FEMMES DE L'ASSÉ ET SUR LA PLACE DU FÉMINISME DANS L'ORGANISATION

« Les femmes sont généralement considérées comme des êtres qui apportent un soutien aux autres par « la douceur » ; elles sont censées entretenir la solidarité dans les groupes en offrant un réconfort à leurs membres, en faisant leur éloge et en élevant leur statut. »

Kathy Ferguson, Bureaucratie et vie publique: la féminisation de l'appareil politique

Dans les dernières semaines, le comité femmes de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CF-ASSÉ) et le comité féministe du SECMV (CF-MV) avons échangé des courriels qui, à la base, auraient pu initier une belle collaboration mais qui ont malheureusement laissé chez nous un profond sentiment d'amertume. (Il est possible de consulter l'historique intégral de nos échanges, en annexe de ce message.) L'objectif du CF-ASSÉ était de donner comme tâche au CF-MV l'accueil du prochain camp de formation féministe, dans la seule optique d'une collaboration logistique. Avant cet échange, le comité féministe de Marie-Victorin n'avait jamais été en contact avec l'ASSÉ ni avec le comité femmes du provincial et, ce, malgré l'effervescence des activités du CF-MV depuis l'automne dernier. Les membres du CF-MV avons alors considéré qu'il serait légitime de poser les termes d'une collaboration en prenant en considération les besoins, les attentes et les réalités locales. Ces membres, soucieuses du respect de leurs mandats et des buts de leur comité, avaient alors énoncé des conditions claires en lien avec la requête : une collaboration égalitaire permettant aux féministes de Marie-Victorin de participer à l'organisation du camp dans tous ses aspects. Nos conditions étaient les suivantes :

- Le refus d'ateliers donnés en simultanément. Nous voulions éviter qu'il y ait une différenciation suggérant une division féministes "débutant.e.s" vs féministes "expert.e.s". Nous considérons que la hiérarchisation ne favorise pas un apprentissage de qualité et qu'il est préférable de solliciter la participation des militantes de différents horizons à la construction collective des connaissances. Il est pour nous tout à fait possible, voire souhaitable de concevoir des ateliers de manière à privilégier une approche plus inclusive où chacune puisse davantage trouver sa place, par-delà ses années d'expérience dans le mouvement étudiant ou féministe.
- Que l'ASSÉ fournisse toutes les factures ou relevés pour l'ensemble des dépenses en lien avec le camp de formation, par souci de transparence. Nous aurions procédé comme d'habitude: toutes nos factures sont à la disposition de quiconque voudrait les consulter, lors de toutes activités organisées par le SECMV.
- Que l'atelier animé par des membres du CALACS (qui était aussi au programme l'an dernier) soit remplacé par un atelier sur le processus de dénonciation des agressions

sexuelles, dans une optique de justice transformatrice conformément aux mandats du SECMV et de l'ASSÉ, en gardant à l'esprit que les survivantes et les survivants sont les mieux placés pour choisir la démarche la plus efficace dans leur processus de guérison.

- Que l'atelier sur la prostitution prenne plutôt la forme d'un panel, afin de permettre l'expression d'une diversité de points de vue et d'enrichir les discussions sur cet enjeu litigieux dans les milieux féministes et étudiants.
- Nous voulions aussi ajouter au moins un atelier au programme dont l'objectif aurait été de favoriser un exercice d'autocritique dans une perspective de mieux comprendre la participation des femmes en luttant au sein du mouvement étudiant. Nos suggestions étaient les suivantes: "Dynamiques de pouvoir au national" et/ou "Analyse historique du comité femmes à l'ASSÉ".

À ce jour, le CF-ASSÉ a ignoré les termes que nous proposons et aucun retour n'a été effectué à ce propos. Leur demande d'accueillir le camp de formation féministe a été retirée pour la remplacer par l'accueil du congrès femmes; le CF-ASSÉ a préféré changer de sujet plutôt que d'entamer une réelle discussion avec nous. Ses militantes ont manifestement été en désaccord vis-à-vis l'énonciation de conditions claires, en ajoutant que la manière dont nous formulions nos demandes était impolie à leur égard. Toutefois, notre but était bien simple: être traitées en égales.

Solidaire, mais sans colère?

Les membres du CF-MV avons été particulièrement choquées du ton paternaliste et infantilisant qu'a employé le CF-ASSÉ dans leur dernière réponse : *"De plus, nous aimerions souligner (vous n'êtes peut-être pas au courant) qu'entre les groupes féministes, il y a généralement/historiquement une relation solidaire et que nous nous sommes senties, en lisant vos premiers courriels, plutôt surprises du ton que nous avons interprété comme impoli et raide"*. Ce manque de solidarité dont elles nous ont affublées nous a nous-mêmes surprises puisqu'au contraire, le CF-MV proposait justement au comité provincial d'établir un rapport de réciprocité et de faire un effort d'inclusivité quant à la prise de décisions concernant le camp de formation, alors pressenti à Marie-Victorin. Nous sommes convaincues que notre proposition était pourtant plus conforme à l'expression d'une réelle solidarité que ne l'aurait été un simple engagement à fournir un local, à débarrer des portes et à réchauffer du spag' au moment du dit camp de formation.

En ce sens, dans une perspective de décentralisation du pouvoir, tous les comités et groupes féministes devraient pouvoir prendre part à la coordination et à l'élaboration de ce genre d'événements, et non être de simples courroies de transmission pour des décisions prises ailleurs. Le tout, dans l'optique d'inclure le plus de femmes possible, de mieux transmettre les connaissances quant à la coordination de tels projets et, surtout, de présenter aux participantes une plus grande diversité de tendances féministes. À notre avis, les instances féministes de l'ASSÉ présentent de grandes lacunes sous tous ces aspects, mais il faut quand même

faire attention de ne pas mélanger manque de solidarité et divergence d'opinions. Les luttes des femmes constituent un mouvement qui englobe de nombreux courants féministes hétéroclites et parfois conflictuels. Malheureusement, il semble que la plupart des gens s'impliquant présentement au provincial aient une conception homogène et centralisée de ce mouvement. Il y a une résistance à la critique et aux débats au sein du provincial, et il est maintenant difficile de s'y reconnaître en tant que féministes. Cela vient du fait qu'au cours des dernières années, l'ASSÉ a tenté de coaliser des associations étudiantes trop éloignées de ses positions d'origine, en se montrant laxiste quant au respect et à l'application de ses principes de base.

Le congrès femmes, vraiment féministe?

Pour ce qui est du congrès femmes, il a été présenté comme une instance où les femmes deviennent les porte-parole de leur association étudiante. Comme le congrès est strictement "féministe", les revendications doivent elles aussi, selon les statuts et règlements, relever de dossiers spécifiquement féministes. Pourtant, la lutte féministe est transversale, et non parallèle aux autres luttes... On peut alors se demander pourquoi un congrès non-mixte ne pourrait-il pas être décisionnel sur l'ensemble des revendications, des plans d'action, des structures et des finances? D'autant plus que toutes nos propositions comportent, ou du moins le devraient, une dimension ou un angle féministe. On retrouve alors une contradiction parmi les points à l'ordre du jour des deux types de congrès: d'un côté, ceux qui ne sont pas techniquement "féministes" (en vertu de quoi, au juste?) et, de l'autre, ceux traitant d'enjeux spécifiquement féministes. Or, nous croyons fermement que tout ce qui est d'intérêt politique est d'intérêt féministe. C'est justement en séparant ce qui peut être d'intérêt féministe de ce qui n'est pas sensé l'être qu'on fragilise l'analyse féministe et, par conséquent, son potentiel politique. Si les féministes ont souvent reproché aux militants de faire une séparation entre le travail dit productif et celui reproductif ainsi qu'entre les questions d'ordre public et privé, il serait bien mal venu de renforcer cette pensée binaire. C'est ainsi que nous considérons que le féminisme doit être mis en pratique dans l'ensemble des structures du provincial. Cela importe d'autant plus à la lumière du tour de table portant sur ce sujet lors du congrès il y a quelques jours, où peu d'associations étudiantes ont dit avoir des principes, des pratiques et des revendications féministes. Des discussions s'en sont suivies lors d'un caucus non-mixte et certaines personnes de l'équipe provinciale ont mentionné que le congrès femmes servirait à créer un espace de discussion à travers lequel les associations étudiantes ayant des lacunes à ce niveau pourront apprendre et mieux intégrer par la suite des positions et des principes au local. Cela étant dit, si peu d'associations étudiantes peuvent prendre part activement au congrès et que peu de propositions, de revendications ou de plans d'action peuvent être traités, à quoi bon?

En ce sens, nous remettons aussi en question l'utilité d'avoir un point "Femmes" lors des congrès. La structure patriarcale de l'ASSÉ (celle à laquelle on réfère quand on dit que le syndicat n'est pas extérieur à la société) contribue à cette séparation et celle-ci maintient le statut du féminisme comme enjeu de second ordre. Si on suit cette logique, la moindre des choses serait qu'un point "Femmes" soit tenu sous l'ensemble des points à l'ordre du jour! Sans cela, le point "Femmes" devient le seul moment où il est possible de discuter et de prendre position sur ce qui a trait aux luttes des femmes. Malheureusement, la réalité est que ce point

devient souvent “facultatif” car il n’est pas atteint en fin de congrès, faute de temps et d’intérêt et lorsque, par chance, on finit par s’y rendre, les quelques propositions et revendications apportées demeurent effleurées, génériques ou mises en dépôt (qu’elles viennent ou non de Marie-Vic...) puisque la plupart des associations membres n’ont pas de mandat en ce sens. Que l’on blâme les associations locales, qui n’ont pas assez abordé les enjeux féministes en assemblée générale, ou bien l’équipe provinciale, qui n’a pas su mobiliser et (in)former les étudiantes et étudiants au local (ou bien un peu des deux), cela n’a pas une grande importance. Ce qui garantit la prise en compte d’un angle féministe et des intérêts spécifiques des femmes dans l’ensemble des enjeux et dossiers est sans conteste l’organisation de comités féministes jouissant d’une autonomie absolue ou partielle à chacun des niveaux du mouvement.

Féminisme de façade au provincial

Se dire féministe ou pro-féministe est, de nos jours, bien vu en milieu militant, mais la mise en pratique conséquente des principes à la base des identités politiques ne suit souvent pas ces prétentions. Dynamiques de domination, violence à l’égard des femmes, attitudes paternalistes, culture du viol et sexisme ordinaire font partie du quotidien de beaucoup, voire de toutes les militantes. Nous croyons que ces phénomènes sont dus en majeure partie à la structure patriarcale de l’ASSÉ qui, rappelons-le, possède historiquement un mandat à ce sujet: “Que l’ASSÉ intègre à son discours une analyse antipatriarcale et anti-sexiste” (adopté au Congrès des 10, 11 et 12 février 2006). Ce n’est pas nouveau : plusieurs dynamiques malsaines contribuent au maintien de ce système nuisible pour les femmes, par exemple le fait d’accorder systématiquement plus de crédibilité aux propos d’un homme et/ou plus de crédit au travail effectué par ceux-ci. Aussi, dans les différentes instances, les hommes vont avoir tendance à prendre la parole plus souvent et à parler plus fort. D’ailleurs, même au niveau des postes de pouvoir, les femmes sont minoritaires au provincial, détenant 3 sièges sur 8 sur le conseil exécutif alors que l’article 27 des Statuts et règlements stipule que “le Congrès se doit d’assurer une représentativité de 50 % de femmes au sein de l’instance. Toutefois, le Congrès demeure souverain de la décision finale.” (annexe 2) Cela étant dit, le fait que le congrès est pratiquement paritaire, mais qu’il y a une masse silencieuse de femmes est aussi une lacune en soi. De toute façon, c’est maintenant une réalité politique connue que la parité des sexes dans les instances décisionnelles ne permet pas d’enrayer ni même d’atténuer significativement les conditions objectives permettant la reproduction de la domination et l’exploitation des femmes dans une organisation, et encore moins dans un mouvement. Les C.A d’universités, d’instances régionales gouvernementales et même de multinationales tendent à devenir paritaires, ne rendant pas pour autant leurs prises de décision plus légitimes ou valables pour les populations qui les subissent. Nous croyons donc plus efficace de miser sur le développement d’une culture politique non-bureaucratique et non-hiérarchique au sein du mouvement féministe et étudiant.

Le milieu militant est également rongé par la hiérarchisation du savoir, un des exemples les plus flagrants de cette situation étant la différenciation entre cégépien.ne.s et universitaires so-disant basée sur l’expérience, les lectures, le “moi aussi quand j’étais au cégep je pensais comme toi, mais aujourd’hui j’ai changé”. C’est aussi un problème récurrent à l’ASSÉ, entre les personnes élues et les... autres. En fait, cette dynamique est, selon nous, la cause de la

centralisation du pouvoir observable au provincial : alors que les élu.e.s devraient bénéficier d'une confiance absolue, on ne fait pas confiance au "simple membre" lorsqu'il s'agit de prendre en charge des tâches et d'en être redevable, de réfléchir à des ateliers, de donner son avis sur des sujets politiques, etc. Passer du matériel d'information écrit par d'autres, réserver des salles et participer au financement... Voilà des tâches adéquates pour les non-élu.e.s! Les membres du CF-MV jugent qu'il est plus que temps que l'on brise cette barrière; les connaissances sont des choses qui s'acquièrent et qui se partagent à travers l'expérience, la collaboration et un réel respect.

Les membres du CF-MV sont conscientes des difficultés que peuvent vivre les membres du CF- ASSÉ, puisqu'elles sont peu nombreuses. Cette situation perdure depuis des années au sein du CF-ASSÉ. Quelques textes ont déjà été écrits au sujet de ces difficultés¹. Rappelons que l'un des buts premiers de ce comité est d'assurer la promotion des différents enjeux féministes à travers les instances jusqu'à informer la société, tel que décrit dans l'article 42 des Statuts et règlements (annexe 3). Le travail du CF-ASSÉ devrait davantage être de donner un coup de pouce à la mise sur pied, à la dynamisation et à l'autonomisation des comités femmes au local plutôt qu'au développement d'une structure provinciale au sein de laquelle ces comités sont facultatifs, voire exclus. La majorité des féministes étudiantes s'organisent en groupes affinitaires et en comités autonomes; le provincial devrait tenir compte de cet aspect, au lieu de tenter vainement de réformer les féministes. Une ex-élue du comité de formation a récemment souligné dans sa lettre de démission qu'elle doutait que l'ASSÉ soit encore "un véhicule de combat capable de lutter efficacement contre les politiques néolibérales". Nous en pensons autant pour l'organisation des féministes étudiantes.

Ce sont donc pour toutes ces raisons que les membres du comité féministe du SECMV ne seront pas présentes lors du camp de formation féministe. Pour ce qui en est du congrès femmes, nous y serons mais en tant qu'observatrices, et non à titre de délégation. Par ailleurs, le comité féministe du SECMV organisera prochainement un camp de formation féministe ouvert à toutes et à tous, en collaboration avec quiconque (individu, comité, collectif, etc.) désirant s'impliquer dans ce projet.

Valérie Berthiaume
Alice Brassard
Chanel Fortin
Ariane Renaud
Membres du comité féministe du SECMV

ANNEXE 1

Échange de messages entre Chanel du comité féministes et le comité femmes de l'ASSÉ.

Envoyé le 23 janvier 2016 par Chanel

Bonjour,

Je vous reviens sur la possible tenue du camp de formation féministe à Marie-Victorin.

Le comité de MV se positionnera sur la question ce mardi! Dès qu'une réponse est formulée, je vous la transmet!

Merci, Chanel Fortin

Membre du comité féministe du SECMV Coordinatrice aux affaires externes SECMV

Reçu le 23 janvier à 22:46 par le comité femme de l'ASSÉ

Merci. Si vous avez de besoin davantage d'information sur le camp de formation, n'hésitez pas à nous contacter. Aussi, allez-vous en discuter avec le comité femmes?

Envoyé le 23 janvier 2016 à 22:52 par Chanel

Désolée je n'ai pas bien écrit mon message: Le comité féministe*** de MARIE-Vic se positionnera sur la question ce mardi.

Est-ce que je peux avoir toutes les infos disponibles jusqu'à maintenant sur ce camp de fo ?

Reçu le 24 janvier 2016 à 11:47 par le comité femme de l'ASSÉ

Oui. Dans le fond à chaque année le comité femmes de l'ASSÉ organise un camp de formation féministe pendant une fin de semaine du mois de mars. Cette année, c'est prévu pour le 5-6 mars. On essaie d'avoir le plus d'ateliers diversifiés possibles et qui touchent différents enjeux. Bien que le camp de formation féministe soit mixte, il peut y avoir quelques ateliers non-mixtes. Cette année, on trouve particulièrement important qu'il soit bien organisé puisque le congrès femmes a lieu quelques semaines plus tard (26-27 mars) et on aimerait que les étudiants et étudiantes soient le plus informé-e-s pour apporter des réflexions et revendications féministes au sein de l'ASSÉ. Le congrès femmes aura fort probablement lieu à Québec et c'est pourquoi on aimerait que le camp de fo féministe soit à Montréal. Pour ce qui est de l'organisation, le comité femmes, en collaboration avec le reste de l'équipe nationale travaille à la réussite de l'évènement. En plus, comme à Marie-Victorin, il y a un comité femmes actif, on pensait que ce serait un bon endroit. Évidemment, ça nécessite une certaine collaboration logistique pour la location de locaux au cégep et d'autre matériel, comme des canons pour projeter un film, on doit s'assurer d'avoir accès

à une cuisine et une cafétéria et bien sûr, vérifier la possibilité de l'hébergement militant.

Envoyé le 24 janvier 2016 à 12:00 par Chanel

Et par rapport aux thèmes et aux ateliers ? Des idées ?

Reçu le 24 janvier 2016 à 12:52 par le comité femme de l'ASSÉ

Pour les débutants et débutantes, c'est-à-dire ceux et celles qui souhaitent s'initier au féminisme, il y a des ateliers tels que l'ABC du féminisme, le sexisme ordinaire et les rapports de domination. Il y aura un atelier sur l'antiféminisme et le mouvement masculiniste, femmes et austérité, femmes dans l'éducation supérieur, black feminism, luttes LGBTQ (le féminisme lesbien), intersectionnalité, militantisme féministe autochtone, un atelier qui abordera la question de la prostitution. Aussi, nous allons contacter CALACS pour avoir un atelier sur comment recevoir des dénonciations d'agressions sexuelles. Tous ces ateliers ne sont pas confirmés à 100%, mais c'est pour vous donner une idée générale!

Échange de messages Facebook entre Alice du comité féministe du SECMV et Laura du comité femmes de l'ASSÉ.

Reçu le 25 janvier à 11 :43 , Envoyé par Laura

Salut, Je suis dans le comité femmes de l'ASSÉ et on m'a donné ton nom parce que je cherche à rejoindre les filles du comité femmes de marie-victorin au sujet du camps de formation féministe de cette session! En fait on aimerait savoir si vous aimeriez que ça se passe à votre cégep? On s'est dit que comme vous avez un comité femmes actif ce serait full fun et pertinent. Peut-être qu'on pourrait s'en parler par téléphone, mon numéro c'est ***. Bonne journée !

Envoyé le 25 janvier à 11 :51 par Alice

Bonjour Laura, Chanel m'a fait le message à ce sujet. Nous avons une réunion demain, et nous aborderons le sujet. Je te redonne donc des nouvelles demain. Est-ce que ça te vas?

Reçu le 25 janvier à 11 :53 ,Envoyé par Laura

c'est parfait, merci beaucoup. Avez-vous besoin de plus amples informations ou c'est bon ?

Envoyé le 25 janvier à 11 :54 par Alice

Il est préférable d'avoir toutes les infos pour pouvoir mieux en discuter, si cela est possible.

Reçu le 25 janvier à 11 :57, Envoyé par Laura

Oui. Dans le fond à chaque année le comité femmes de l'ASSÉ organise un camp de formation

féministe pendant une fin de semaine du mois de mars. Cette année, c'est prévu pour le 5-6 mars. On essaie d'avoir le plus d'ateliers diversifiés possibles et qui touchent différents enjeux. Bien que le camp de formation féministe soit mixte, il peut y avoir quelques ateliers non-mixtes. Cette année, on trouve particulièrement important qu'il soit bien organisé puisque le congrès femmes a lieu quelques semaines plus tard (26-27 mars) et on aimerait que les étudiants et étudiantes soient le plus informé-e-s pour apporter des réflexions et revendications féministes au sein de l'ASSÉ. Le congrès femmes aura fort probablement lieu à Québec et c'est pourquoi on aimerait que le camp de fo féministe soit à Montréal. Pour ce qui est de l'organisation, le comité femmes, en collaboration avec le reste de l'équipe nationale travaille à la réussite de l'évènement. En plus, comme à Marie-Victorin, il y a un comité femmes actif, on pensait que ce serait un bon endroit. Évidemment, ça nécessite une certaine collaboration logistique pour la location de locaux au cégep et d'autre matériel, comme des canons pour projeter un film, on doit s'assurer d'avoir accès à une cuisine et une cafétéria pour que les garçons préparent la bouffe, et bien sûr, vérifier la possibilité de l'hébergement militant. dans le fond on commence à chercher des conférencières pour les ateliers et c'est ça pour le moment

Envoyé le 25 février à 12 :08 par Alice

Est-ce que vous en avez déjà des ateliers en tête??

Reçu le 25 janvier à 12 :41, Envoyé par Laura

nous avons des idées mais pas encore de confirmations vu que c'est dans 2 mois tout de même

Envoyé le 25 janvier à 15:05 par Chanel

Les femmes du comité féministe sont prêtes à accueillir le camp de formation féministe de l'ASSÉ du 4, 5 et 6 mars prochain, au CÉGEP Marie-Victorin. Nous voulons cependant faire partie de l'organisation, et avoir un droit de regard sur les ateliers de formation, sur les animatrices ainsi que sur le déroulement général.

Il est inacceptable pour le comité féministe de Marie-Victorin d'être hôte d'un événement qui ne suit pas les mandats du comité. De plus, cela permet au comité féministe de MV de garder une certaine indépendance, à laquelle nous tenons face à l'ASSÉ.

Nous voulons avoir un droit de regard sur les ateliers qui seront donnés, c'est-à-dire le contenu des ateliers, les conférencières ainsi que les gardiennes du senti.

Conditions:

Refus des ateliers en simultané. Nous voulons éviter qu'il y ait une différenciation du niveau de féminisme, donc aucune division "débutant.e.s" vs "expert.e.s".. Nous considérons que la hiérarchisation ne favorise pas l'apprentissage.

Nous voulons recevoir toutes les factures ou le relevé de toutes les dépenses en lien avec le camp de formation.

Nous aimerions que l'atelier sur le CALACS (qui a été donné l'an dernier) soit remplacé par un atelier sur le processus de dénonciation des agressions sexuelles dans une optique de justice transformatrice (Conformément aux mandats du SECMV et de l'ASSÉ)

Concernant l'atelier sur la prostitution, nous tenons à ce que ce soit un panel afin de diversifier les points de vue et d'enrichir les discussions.

Nous aimerions ajouté des ateliers à la liste envoyée:

- Dynamique de pouvoir au national
- Analyse historique du comité Femmes à l'ASSÉ

Évidemment, nous comprenons que l'horaire est chargée, nous serions donc d'accord pour qu'il n'y en ait qu'un seul des deux, à votre choix.

Nous serions prêtes à assumer les coûts et la logistique d'une journée entière de repas.

Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à nous contacter. Merci,

Le comité féministe de Marie-Victorin.

Échange de Messages Facebook entre Alice du comité féministe du SECMV et Laura du comité femmes de l'ASSÉ.

Reçu le 25 janvier à 16 :23, Envoyé par Laura

Hey salut Alice, je me demandais si vous aviez déjà eu votre rencontre ou pas, parce que nous avons reçu un email avec une liste de conditions et je me demandais si ça venait du com femmes de marie vic ou de l'exec !

Envoyé le 25 janvier à 16 :24, par Alice

Oui, nous avons faites une rencontre plus tôt que prévue, et nous vous avons fait parvenir ce email.

Reçu le 25 janvier à 16 :25 ,Envoyé par Laura

parfait merci bien !

Échanges entre le comité féministe du SECMV et le comité femme de l'ASSÉ

Reçu le : 2 février 2016 à 11 :09 Sujet du message : Camp de formation féministe

Bonjour!

On se demandais s'il serait possible pour Laura (elle est à Montréal) d'assister à votre rencontre de cette semaine ou de la semaine prochaine pour pouvoir discuter du déroulement et des modalités avec vous.

On attends de vos nouvelles,

Solidairement,

Le comité femmes de l'ASSÉ Félicia St-Arnault

Raffaella Abbate Laura Martin

comite-femmes@asse-solidarite.qc.ca <https://www.facebook.com/femmesasse>

Envoyé le : jeudi 4 février 2016 à 16 :00 Sujet du message : Re: Camp de formation féministe

Bonjour! Nous ne voyons pas d'inconvénient à ce qu'une membre de votre comité vienne avant notre réunion du mardi 9 février, donc vers 18:00 (la rencontre se déroulant à 18:15) afin de discuter des modalités et du déroulement. Cependant, il ne sera pas possible pour Laura de participer à la réunion en tant que telle étant donné qu'elle est destinée aux membres du comité féministe du SECMV.

Merci de votre compréhension!

Le comité féministe du SECMV

Reçu le : 8 février 2016 à 12 :46 Sujet du message : rencontre de mardi et plus encore (!)

Bonjour, je suis désolée, je crois que mon précédent message concernant la rencontre de mardi n'a pas été reçu et donc, je vous le renvoie (Laura).

Je ne suis pas disponible les mardis soirs, mais je crois qu'il y aura moyen de s'arranger via email et que ça simplifiera le tout (s'ils se rendent, évidemment).

Nous voulions aussi vous demander si il serait possible pour Marie-Victorin (le comité femmes) d'accueillir le congrès femmes de l'ASSÉ à la place du camps de formation. Ce changement de programme est causé par des imprévus avec les locaux que nous souhaitions utiliser à Québec

pour les dates du congrès femmes (26-27 mars). Puisqu'ils seraient disponibles en date du camp de formation (5-6 mars) et non pour celles du congrès, et au cas où vous à Marie-Victorin seriez motivées/disponibles pour le congrès, cela simplifierait de beaucoup notre organisation!

De plus, nous aimerions souligner (vous n'êtes peut-être pas au courant) qu'entre les groupes féministes, il y a généralement/historiquement une relation solidaire et que nous nous sommes senties, en lisant vos premiers emails, plutôt surprises du ton que nous avons interprété comme impoli et raide. Nous ne sommes pas sur l'équipe nationale pour embêter les membres mais bien pour travailler sur les luttes féministes et les mandats qui nous sont donnés.

Solidairement,

Le comité femmes de l'ASSÉ Félicia St-Arnault

Raffaella Abbate Laura Martin

comite-femmes@asse-solidarite.qc.ca <https://www.facebook.com/femmesasse>

ANNEXE 2

ARTICLE 27 : COMPOSITION Le Conseil exécutif est composé de 8 postes élus par le Congrès annuel et pour une durée de un (1) an. Ces postes sont les suivants :

1. Secrétaire à la coordination : responsable de la tenue des procès-verbaux et des archives, de l'application des Statuts et Règlements et des procédures, de la coordination du travail du Conseil exécutif, de la convocation et de la préparation des réunions de ce même Conseil. Elle est aussi responsable de la convocation et de la préparation des réunions du Congrès et du Conseil Central, en collaboration avec le ou la Secrétaire Général-e de ce dernier.

2. Secrétaire aux relations externes : représente l'organisation auprès des associations étudiantes non-membres et des organisations non-étudiantes. Cette personne représente aussi l'ASSÉ auprès du mouvement étudiant à l'extérieur du Québec.

3. Secrétaire aux finances : signataire d'office de tout compte de banque, responsable de la gestion des biens de l'organisation, de la préparation du bilan financier et des prévisions budgétaires devant être présentées à chaque Congrès, du respect du budget voté en Congrès et des directives du Conseil Central en matière de finance.

4. Secrétaires aux relations internes (2 postes disponibles): font le lien avec les associations membres et les Conseils Régionaux, recueillent les avis de motion, les plaintes, etc. S'assurent de la préparation des délégations aux instances.

5. Secrétaire à l'information : coordonne la production et la diffusion du matériel d'information (journaux, tracts, brochures, site Internet, etc.) en collaboration avec le Comité

journal et les Comités de travail.

6. Secrétaire aux affaires académiques : évalue les politiques et les mesures des réformes gouvernementales, reçoit de façon anonyme les griefs des associations membres, étudie tous les autres dossiers concernant l'éducation aux niveaux pédagogique et académique.

7. Secrétaire aux communications : promouvoie et défend les principes de bases et les plans d'action de l'ASSÉ dans l'espace public; élabore les tactiques médiatiques, convoque les médias lors d'événements particuliers et prépare le Conseil exécutif pour les sorties publiques. Il ou elle fait également un suivi rigoureux de l'actualité et s'assure de la production d'analyses sur la conjoncture.

Le Congrès se doit d'assurer une représentativité de 50 % de femmes au sein de l'instance. Toutefois, le Congrès demeure souverain de la décision finale

ANNEXE 3

Article 42 : BUTS ET FONCTION

Le Comité femmes a pour objectif de promouvoir la lutte pour la condition des femmes en éducation comme dans la société et ce, au sein de l'ensemble des instances de l'ASSÉ. Il doit être en mesure de présenter un rapport au Congrès annuel sur la question femmes. Il peut aussi :

1. produire, en collaboration avec le Comité d'information, du matériel traitant de leur champ d'intervention;

2. disposer d'une section femmes à l'intérieur du journal de l'ASSÉ, ou toute autre publication officielle;

3. organiser, conjointement avec les comités de mobilisation régionaux et locaux, des actions femmes;

4. siéger au Conseil Central, où il a droit de proposition, et d'appui;

5. nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil Central et le Conseil exécutif.

BILANS

PROPOSITIONS

0. OUVERTURE

1. PROCÉDURES

1.1. Praesidium

1.2. Adoption de l'ordre du jour

1.2.1. Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 0. Ouverture
- 1. Procédures
 - 1.1. Praesidium
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3. Adoption du dernier procès-verbal
- 2. Accueil des nouveaux membres
- 3. Bilans
- 4. Revendications
- 5. Plan d'action
- 6. Avis de motion
 - 6.1. Dépôt des avis de motion
 - 6.2. Traitement des avis de motion
- 7. Varia
- 8. Fermeture
 - Proposée par le Conseil Exécutif*
 - (Déposée le 15 mars 2016)*

1.3. Adoption du dernier procès-verbal

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

3. BILANS

3.1. *Considérant l'importance de faire du congrès femme un espace de discussion où chacune pourra s'exprimer;*

Considérant l'importance des enjeux régionaux et plus précisément du féminisme en région;

Considérant les diverses réalités vécues par les femmes en fonction de l'espace géographique;

Considérant les dernières instances et l'importance de moments en non-mixité;

Que l'on tienne des caucus non-mixtes régionaux de 1,5 heure (Montréal, Québec, régions) et que chaque caucus fasse un retour en congrès sur les thèmes ressortant du caucus ainsi que sur les bilans locaux des associations étudiantes.

Que ceci soit suivi d'une plénière de 1 heure sur le féminisme au local et le féminisme en région (sur la solidarité inter-régionale quant à la question du féminisme).

Déposée par le Comité Femmes

(Déposée le 24 mars 2016)

4. REVENDICATIONS

4.1. *Considérant que la problématique de la culture du viol et des agressions dans le contexte scolaire fait partie intégrante dans le patriarcat;*

Considérant qu'il s'agit d'un problème présent sur chaque campus, universitaire et collégiale;

Considérant que les réponses administratives et les ressources mise à notre disposition sont désadaptées face à la question de la culture du viol et des cas de violences sexuelles;

Que l'on tienne une discussion en sous-groupes d'environ 10 personnes sur le thème de "la culture du viol et des agressions dans les contextes scolaires" pendant 45 minutes et que celles-ci soient suivies d'une plénière de 1 heure.

Déposée par le Comité Femmes

(Déposée le 17 mars 2016)

4.2. *Considérant la pluralité des oppressions vécues et l'importance d'un féminisme inclusif et pluriel à l'ASSÉ;*

Considérant la montée du racisme et de la xénophobie ainsi que ses répercussions sur les conditions des femmes et personnes non-binaires racisées;

Que l'on tienne des caucus non-mixte personnes racisées / personnes blanches d'une durée de 1 heure et que chaque caucus fasse un retour en congrès sur les sujets ressortant de chaque caucus.

Que les caucus soient suivis d'une plénière de 30 minutes sur les discussions en caucus.

Déposée par le Comité Femmes

(Déposée le 17 mars 2016)

4.3. *Considérant la violence institutionnelle faite aux personnes survivantes d'agressions à caractère sexuel lorsqu'elles tentent de porter plainte auprès des instances de leur lieu d'études;*

Considérant que leurs dénonciations peuvent être reçues avec mépris, voire avec des menaces;

Que l'ACSSUM dénonce les réponses violentes et insuffisantes qui surviennent couramment au sein des instances s'occupant des dénonciations dans les établissements d'éducation.

Que l'ACSSUM demande à l'ASSE d'inclure cette question au sein de ses campagnes et qu'elle l'appelle à tenir des actions auprès de toutes institutions d'éducation présentant cette problématique que des étudiants-es soient membres de l'ASSE ou non.

Que l'ACSSUM encourage la formation de groupes de militants-es étudiants-es au sein des institutions afin que ces derniers-ères puissent travailler à créer des espaces de revendications et d'accompagnement, en se penchant spécifiquement sur les problèmes de sexisme, de harcèlement et d'agressions sexuelles.

Que l'ACSSUM dénonce l'absence de lieux et d'instances à la fois institutionnelles et non-institutionnelles qui prévient et répond aux violences sexistes de manière concertée avec les personnes survivantes.

Déposée par l'ACSSUM

(Déposée le 23 mars 2016)

4.4. *Considérant les comportements problématiques observés chez certains individus tels que la remise en question du patriarcat et de la non-mixité lors des dernières instances, autant durant les congrès que durant les camps de formation;*

Considérant que les femmes devraient avoir la légitimité d'intervenir lorsque ces situations se présentent et d'exclure ces personnes afin de rendre les instances plus sécuritaires;

Considérant que ces dynamiques se reproduisent dans nos associations locales et que la solidarité est primordiale pour y faire face;

Que l'on tienne une plénière sur le sujet de l'anti-féminisme à l'ASSE d'une durée de 1 heure.

Déposée par le Comité Femmes

(Déposée le 24 mars 2016)

5. PLAN D'ACTION

5.1. Que se tienne une plénière de 1 heure sur la possibilité d'une campagne féministe à l'ASSE.

Déposée par le Comité Femmes

(Déposée le 24 mars 2016)

5.2. *Considérant l'importance de cet enjeux que nous vivons à tous les jours;*

Considérant la culture du viol omniprésente;

Considérant le soutien trop souvent déficient que les établissements d'enseignement procurent aux survivantes;

Que l'ASSÉ fasse une campagne nationale contre les agressions sexuelles et la culture du viol dans les établissements scolaires au Québec.

Que l'ASSÉ appelle à une restructuration des politiques contre le harcèlement sexuel, des processus de dénonciation, des structures de soutien aux personnes survivantes dans les établissements scolaires.

Que l'ASSÉ n'accepte aucun agresseur sur son équipe nationale.

Déposée par le Comité Femmes

(Déposée le 17 mars 2016)

6. AVIS DE MOTION

6.1. Dépôt des avis de motion

6.2. Traitement des avis de motion

6.2.1. Considérant le 7ème principe de base et le l'article 5 du deuxième chapitre des statuts et règlements, modifiés en 2013,

Considérant le pluriel associé aux principes, des revendications et des pratiques féministes dans les statuts et règlements,

Que le Congrès invite ses associations membres à appliquer et organiser davantage de pratiques féministes.

Que l'AGECD, l'AGEBdeB, l'AGES, le RÉÉSUM, l'AGEECLG, l'ABEILL et l'AGEEM prouvent qu'elles ont des revendications féministes,

Que l'AGECAL, l'AECS, l'SCPASA, l'ACSSUM, le FASA, l'AÉÉCSGUM, l'AELCUM, l'AÉMUM, l'ASSO-CÉTASE, l'AEHUM, l'ADÉPUL, l'AÉÉA-UL, l'AGEEPP-UL, l'AGÉÉTUL, le RÉÉAV, le RÉsul, l'AHCSSA, l'AGEMDELCUS, le MÉDIAS, l'AECSPP-UQAM et l'AGECOV prouvent qu'elles ont des principes, des revendications et des pratiques féministes,

Que l'AGÉFXG prouve qu'elle a des principes et des revendications féministes.

Que Liberal Arts Society prouve qu'elle a des principes féministes,

Que l'AECSAUM prouve qu'elle a des revendication et des pratiques féministes

Que ces mandats soient envoyés sur ASSÉ-support.

Si ces conditions ne sont pas remplies au Congrès annuel, que le Congrès considère ces associations comme non-membre.

Déposé par l'AFESH-UQAM

7. VARIA

7.1. Que l'on tienne un tour de table sur le déroulement de la fin de semaine afin d'avoir l'opinion des délégations présentes sur le congrès femmes et pour obtenir de la rétroaction.

Que les commentaires et rétroactions émis soient pris en compte lors de la préparation du prochain Congrès femmes.

Déposée par le Comité Femmes

(Déposée le 24 mars 2016)

8. FERMETURE

ANNEXES
